

REGIONAL TEACHERS INITIATIVE FOR AFRICA-FACILITY

TERMES DE RÉFÉRENCE

Élaboration des modules de formation à la didactique du bi-plurilinguisme et des cultures et langues nationales pour les formateurs (ENIEG)

Cameroun

Expertise : Expert.e international.e individuel.le

Domaine technique du Plan d’Action Pays	Formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire
Action et activité principale du Plan d’Action Pays (PAP)	<p><u>Action principale</u> : intégration dans la formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire des approches inclusive de pédagogie et de didactique du bi-plurilinguisme (enseignement multilingue) - dans les deux sous-systèmes</p> <p><u>Activité</u> : Modules de formation à la didactique du bi-plurilinguisme et des cultures et langues nationales</p>
<p>Indicateur issu des stratégies nationales</p> <p>-> Stratégie Nationale de Développement</p>	Indicateur du SND 2030 : part des enseignements relatifs au bilinguisme et au multiculturalisme au niveau primaire (obj 30%)
Indicateur de la Facilité impacté	# de pays engagés dans la RTIA qui mettent en œuvre des programmes nouveaux ou révisés de formation ou de développement professionnel des enseignants
Période de mise en œuvre	Novembre/décembre 2025
Nombre total de jours	25 jours
Livrables attendus	Modules de formation à la didactique bi-plurilinguisme et des cultures et langues nationales
Partenaires nationaux de mise en œuvre (Unités en charge de l’interaction avec les experts)	<p>Ministère de l’Education de Base (MINEDUB) : Inspection Générale des Enseignements (IGE), Division de la Planification, des Projets et de la Coopération (DPPC), Direction de l’Alphabétisation, Direction de l’Enseignement Maternel et Primaire (DEMP), DRFM</p> <p>Equipe du projet Ecoles et Langues nationales en Afrique (ELAN)</p> <p>Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC): Inspection Général des Enseignements (IGE) et Direction de l’Enseignement Normal (DEN)</p> <p>Ecoles Normales des Instituteurs de l’Enseignement General (ENIEG)</p>

1. PRÉSENTATION DE LA FACILITÉ

La Regional Teacher Initiative for Africa (RTIA), un programme financé par l'UE/CE via la section Éducation (G3) de la DG INTPA, vise à améliorer les résultats d'apprentissage et le développement socio-émotionnel des enfants en Afrique, en ayant un personnel enseignant plus compétent, motivé et inclusif dans l'éducation de base.

La RTIA cherchera particulièrement à atteindre les résultats suivants au cours des 6 prochaines années :

1. Améliorer la gouvernance, la gestion, l'attractivité et l'équilibre entre les sexes de la profession enseignante, avec un fort accent sur la numérisation accrue et l'innovation.
2. Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité du développement professionnel initial et continu des enseignants, notamment par l'éducation numérique, les approches d'apprentissage entre pairs et la collaboration régionale.

Dans ce cadre, la Facilité de la Regional Teacher Initiative for Africa (RTIA) soutiendra les politiques enseignantes et contribuera à améliorer les systèmes de formation et de développement professionnel des enseignants en i) fournissant une assistance technique pour un renforcement des capacités au niveau national, , ii) promouvant l'innovation et la mise à l'échelle de solutions pédagogiques efficaces ; iii) augmentant la production et l'utilisation de données et de preuves, et iv) promouvant l'utilisation de cadres régionaux, des pratiques fondées sur des données probantes et des apprentissages conjoints au niveau régional

La Facilité de la Regional Teacher Initiative for Africa (RTIA) atteindra les objectifs susmentionnés par le biais de 3 types d'instruments ou "fenêtres" : i) une fenêtre pour fournir une assistance technique sur la gouvernance des enseignants et la formation et le développement professionnel des enseignants en fonction de la demande des pays partenaires éligibles, ii) une fenêtre pour tester et mettre à l'échelle des programmes efficaces de formation et de développement professionnel des enseignants dans les domaines thématiques des compétences numériques, du genre, des compétences vertes et des compétences pédagogiques, y compris dans le contexte des réfugiés et des populations déplacées, iii) une fenêtre de recherche pour créer de nouvelles données et soutenir l'intégration des constats qui en découlent dans le processus d'élaboration de politiques et la conception des programmes de formation et de développement professionnel des enseignants.

En plus de ces fenêtres, les activités de gestion des connaissances et de communication de la Facilité contribueront davantage au partage des connaissances, des éléments probants et des meilleures pratiques liées aux résultats globaux de l'Initiative.

La Facilité est financée par l'Union Européenne et co-implémentée par le Partenariat formé par trois agences des États membres : Expertise France pour la France, Enabel , VVOB et APEFE pour la Belgique, EDUFI pour la Finlande. Expertise France a été désignée comme l'Agence Coordinatrice de ce Partenariat. Avec le schéma de gouvernance de la Facilité servant de schéma de gouvernance de l'Initiative, il est prévu que le Partenariat travaille en étroite collaboration avec l'UNESCO et la Commission de l'Union Africaine (CUA), en charge des 2 autres composantes de l'Initiative de l'Union Européenne (UE).

La durée de l'action est prévue du 01.02.2024 au 31.01.2027 (36 mois) avec un budget de 46.000.000 EUR.

2. CONTEXTE

2.1 SECTEUR DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

RESEN (2019) et PASEC (2019) : l'analyse croisée des résultats du RESEN, du PASEC et d'une évaluation nationale réalisée en 2016 par l'unité d'évaluation des acquis scolaires du Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB) indique que la qualité des apprentissages constitue un défi au Cameroun avec la persistance du faible niveau des acquis scolaires au primaire. Par exemple en fin de cycle primaire, 46,7% des élèves de CM2 se situent en deçà du seuil de compétences en langue. Les facteurs de la qualité identifiés dans les analyses multivariées des évaluations des acquis permettent de dégager quelques enseignements pratiques qui renvoient à l'amélioration des pratiques pédagogiques et à l'insuffisance de la formation continue des enseignants.

COUNTRY REQUEST FORM

Articulées avec l'Objectif de développement durable n°4 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA), les orientations stratégiques retenues par les autorités camerounaises dans le secteur de l'éducation sont principalement rappelées dans trois documents clefs :

- **la stratégie du secteur éducation-formation (SSEF) 2023-2030** a arrêté un axe stratégique « Pertinence et qualité des formations ». La vision est celle : (a) d'un système d'éducation avec un corps d'enseignants/formateurs professionnels, formés au métier et aptes à assurer la prise en compte des priorités de développement dans les programmes de formation en cohérence avec les normes internationales, ce qui implique notamment « des enseignants/formateurs adaptés aux réalités socio-économiques et au contexte d'apprentissage » et la « formation continue des enseignants/formateurs », (b) d'un système d'éducation promouvant les valeurs du vivre ensemble et contribuant au renforcement du patriotisme économique et culturel par « une pratique accrue du bilinguisme et une promotion du multiculturalisme dans toutes les couches de la société par la création et la mise en œuvre des programmes scolaires spécifiques dès la maternelle ». Le plan d'actions du Cameroun dans le cadre de la Facilité contribue donc à opérationnaliser la vision développée dans la Stratégie du secteur Education-Formation.
- **la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30)**. La SND30 articule les engagements internes et internationaux du pays sur le plan économique, social et environnemental. Elle s'appuie sur les leçons de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). L'un des quatre piliers de la SND30 concerne le secteur de l'éducation avec le pilier « développement du Capital Humain et du bien-être ». Ainsi, dans le secteur de l'éducation et de la formation, le pays se donne comme vision de « *promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu'il doit faire pour y contribuer* ».
- **la Loi N°98/004 du 4 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun**. Cette Loi fixe le cadre juridique général de l'éducation au Cameroun et s'applique aux enseignements maternel, primaire, secondaire général et technique, ainsi qu'à l'enseignement normal.

Pacte de partenariat

Le Cameroun va bénéficier prochainement des fonds du Partenariat mondial pour l'éducation. La réforme prioritaire arrêtée par le Cameroun dans le Pacte de partenariat concerne l'amélioration de la qualité des apprentissages à travers la professionnalisation du métier de l'enseignant. Cette réforme devra permettre, entre autres, de contribuer à la transformation du système éducatif à travers des enseignants de métier, motivés et performants pour des apprentissages équitables, inclusifs et de qualité.

Réforme des ENIEG

Au Cameroun, la formation initiale des enseignants est gérée par le Ministère des Enseignements secondaires (MINESEC). En 2023, le Décret N°2023/434 du 04 octobre 2023 portant organisation et fonctionnement des Ecoles Normales d'Instituteurs a abrogé les dispositions antérieures contenues dans le Décret N°80/195 du 09 juin 1980. Les futurs enseignants doivent désormais être titulaires du baccalauréat et suivre une formation de deux ans à l'Ecole normale des instituteurs de l'enseignement général (ENIEG). Le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) a transmis officiellement une demande au MINESEC pour une actualisation des curricula de formation, en particulier l'introduction de la didactique du bi-plurilinguisme et les langues nationales. De plus, les autorités nationales ont engagé en 2023 une réforme des ENIEG. L'action portant sur la formation initiale des enseignants s'inscrit dans le prolongement de cette réforme. Le MINEDUB a transmis une requête au MINESEC aux fins d'actualisation des curricula de formation des élèves-maîtres dans les ENIEG.

Digitalisation

En 2007, le MINEDUB a publié le premier document de politique et de stratégie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour l'éducation après un engagement d'ensemble des

parties prenantes. Une actualisation de ce document, intitulé « Politique des TIC et Cadre Stratégique pour l'Éducation de Base au Cameroun », a été réalisée en 2022 à la suite des leçons apprises du Covid 19. L'objectif de cette politique des TIC et du cadre stratégique de mise en œuvre est de s'assurer que les TIC sont efficacement intégrées dans le sous-secteur de l'éducation de base afin d'atteindre les objectifs définis dans la SSEF.

Décentralisation

En matière de gouvernance locale, les premières compétences ont été transférées aux communes par l'État central en 2010. Conformément au principe de progressivité, en 2018, 63 compétences ont été transférées par 21 ministères. La SND30 prévoit de porter, avant 2025, la part des ressources transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées à au moins 15% du budget de l'État. Dans la pratique, la totalité des décrets relatifs à la décentralisation ne sont pas publiés en totalité. Si la décentralisation a connu des avancées au niveau de l'éducation de base avec l'implication des collectivités territoriales dans la gestion des établissements scolaires (travaux de construction et de réhabilitation des écoles primaires et maternelles, gestion du paquet minimum, etc.), cette implication reste cependant tributaire de la mise en place de la décentralisation au niveau national².

2.2 CONTEXTE DU PAP – ARTICULATION AVEC LES TRAVAUX PRÉCÉDENTS

Le 6 juin 2024, la Facilité de la Regional teachers Initiative for Africa (RTIA) a reçu une demande d'assistance technique de la part de la Division de la Planification, des Projets et de la Coopération (DPPC) du Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB) du Cameroun. Cette requête a été formellement approuvée le 26 août 2024. Une équipe d'experts de la Facilité s'est ensuite rendue à Yaoundé du 14 au 17 octobre 2024. Dans le cadre de travaux préparatoires à cette mission mais aussi des discussions qui se sont poursuivies à l'issue de celle-ci, les consultations et le travail collaboratif menés avec les équipes et partenaires clés du secteur de l'éducation au Cameroun ont permis la conception d'un plan d'action pays (PAP) adapté pour répondre aux besoins exprimés dans la requête initiale. Celui-ci s'articule autour de 4 domaines techniques principaux : (1) la formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire, (2) la formation continue des enseignants, (3) les compétences numériques des enseignants et (4) la gouvernance des enseignants.

Le PAP Cameroun d'une durée de 16 mois, comprend des actions d'assistance technique alignées sur les priorités nationales concernant les enseignants. Il doit (i) répondre aux besoins réels du partenaire, (ii) être coordonné avec les interventions des partenaires techniques et financiers pour permettre une synergie d'action et éviter les chevauchements, et (iii) s'insérer dans les réformes en cours.

Une action du PAP est en cours d'implémentation depuis le mois d'avril 2025. Il s'agit de l'intégration dans la formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire des approches inclusive de pédagogie et de didactique du bi-plurilinguisme (enseignement multilingue) dans les deux sous-systèmes. La première activité a consisté en l'élaboration d'un document cadre d'orientation inclusif de l'introduction du bi-plurilinguisme dans le programme de formation initiale des élèves-maîtres (profil d'entrée et de sortie de l'élève-maître bi-plurilingue, référentiel de compétences du bi-plurilinguisme) sera finalisé en septembre 2025. La mise en œuvre des activités qui découlent du cadre d'orientation commencera en septembre : avec (ii) l'élaboration des programmes de Langues et Cultures Nationales pour les élèves-maîtres, (iii) l'élaboration des programmes de didactiques du bi-plurilinguisme pour les élèves-maîtres. Il sera indispensable de prendre en compte les livrables produits pour que les modules s'inscrivent dans la continuité des premiers travaux.

3. PORTÉE DE LA MISSION

3.1 PRINCIPAUX OBJECTIFS

La consultance concerne le préscolaire et le primaire. Elle contribuera essentiellement à l'objectif de la stratégie qui vise à développer un enseignement primaire de qualité pour apporter à tous, les savoirs et les compétences initiales. Dans cette perspective, la SSEF prévoit : (i) l'amélioration de la pratique du bi-plurilinguisme par la création et la mise en œuvre des programmes scolaires

COUNTRY REQUEST FORM

spécifiques dès le préscolaire, (ii) le renforcement de l'enseignement des langues nationales, (iii) le renforcement de l'encadrement pédagogique, ainsi que la formation initiale et continue des enseignants, (iv) le renforcement de l'usage des TIC dans la formation des formateurs, (v) la promotion de la culture scientifique et numérique.

Le programme 14 de la stratégie (le pilotage et la gouvernance sectoriels) a inscrit dans l'une de ses stratégies transversales la coordination de la formation des enseignants, celle des enseignants du primaire par le MINESEC et celle des enseignants du secondaire par le MINESUP pour aligner les contenus de formation avec les besoins des ministères employeurs et planifier les effectifs à former. Les principaux indicateurs de la SSEF et de la Stratégie nationale de développement 2030 auxquels la présente consultation va contribuer -directement ou indirectement- sont repris dans le tableau ci-dessous.

Source	Indicateur	Cible 2029-2030	commentaires
SSEF 2030 p.115 & SND30 p. 185	Part des enseignements relatifs au bi-plurilinguisme et au multiculturalisme au niveau primaire	30%	La DPPC a prévu d'intégrer des informations à collecter dans la fiche statistique annuelle du ministère relative à cet indicateur. La baseline n'est pas renseignée. La cible est renseignée uniquement dans la SND 2030
SSEF 2030 p. 118	Nombre des enseignants suivant une formation continue	16 174 enseignants	
SSEF 2030 p. 121	Proportion des enseignants bi-plurilingues au niveau primaire et secondaire	40%	La baseline n'est pas renseignée
SSEF 2030 p. 121 & SND30 p. 185	Proportion d'établissements dispensant des cours de langues locales codifiées au niveau primaire et secondaire	60%	La baseline n'est pas renseignée. La cible est renseignée uniquement dans la SND 2030

L'objectif principal de cette mission est de recruter un expert international pour appuyer le Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB) du Cameroun dans l'élaboration des modules de formation à la didactique du bi-plurilinguisme et des cultures nationales pour les formateurs des ENIEG afin d'aider ces personnels à animer ces deux thématiques. L'expert devra de manière spécifique :

- Identifier les besoins des formateurs du préscolaire et du primaire en lien avec les documents cadrant la formation initiale des enseignants (cadre d'orientation inclusif de l'introduction du bi-plurilinguisme dans le programme de formation initiale des élèves-maîtres, programmes de didactiques du bi-plurilinguisme etc.)
- Concevoir deux modules de formation à la didactique du bi-plurilinguisme adaptés au contexte camerounais.
- Assurer la cohérence avec les normes internationales, les priorités nationales en matière d'éducation préscolaire et primaire et la synergie avec les Partenaires techniques et financiers.

3.2 MÉTHODOLOGIE & APPROCHE GÉNÉRALE

La consultance sera réalisée par un binôme constitué d'un expert international et d'un expert national. Les deux experts travailleront en étroite collaboration. Une organisation interne sera élaborée par le binôme et formalisée dans la note méthodologique, un expert principal devra

COUNTRY REQUEST FORM

notamment être identifié pour les besoins de coordination. Chaque membre du binôme bénéficie de 25 jours d'expertise.

Un binôme déjà constitué (international/national) est éligible (sous réserve que les candidatures soient soumises de manière individuelle).

La méthodologie indicative pourrait être la suivante, mais l'expert est invité à proposer une méthodologie plus approfondie et pertinente.

Phase	Activités	Nombre de Jours	Description
Phase de Préparation	Revue Documentaire/planification	3	Analyse des documents stratégiques nationaux et internationaux pertinents. Élaboration d'un plan de travail détaillé, incluant un calendrier des activités, des livrables et des réunions avec les parties prenantes.
Phase de cadrage	Réunion de Cadrage	1	Réunion de cadrage avec les parties prenantes clés pour définir les attentes, les objectifs spécifiques, les modalités de la mission et la méthodologie de travail. Validation du plan de travail
Phase de collecte d'informations/analyse de données	Consultations Initiales	5	Identification des besoins
			Compilation et analyse des données recueillies
Phase de développement des modules et validation	Élaboration des modules de formation à la didactique du bi-plurilinguisme et des cultures et langues nationales pour les formateurs (ENIEG)	12	L'expert disposera de 6 jours à distance pour élaborer un draft sur la base de l'analyse réalisée. L'expert disposera de 4 jours au Cameroun pour consolider le draft élaboré sur la base des consultations individuelles avec des spécialistes et des personnes ressources. Un atelier de travail de 2 jours avec un groupe restreint de spécialistes sera organisé en vue d'amender et de pré-valider le draft élaboré par le consultant. Un atelier d'un jour, s'adressant à un groupe plus large d'environ 50 personnes, sera consacré à la validation officielle des programmes
Phase de finalisation et de rapport	Révisions et ajustements	3	Rédaction et transmission du rapport final détaillant le processus d'élaboration des programmes, les méthodologies utilisées, et les résultats obtenus. Prise en compte des amendements formulés lors de la phase de

COUNTRY REQUEST FORM

			validation. Les restitutions d'entretien seront annexées
Phase de Validation	Atelier de validation officielle	1	Atelier d'un jour s'adressant à un groupe plus large d'environ 50 personnes, sera consacré à la validation officielle des programmes par les autorités compétentes
Total		25	

Répartition du Travail

- **Travail à Distance** : La revue documentaire, planification, l'analyse des données, et une partie du développement des programmes seront effectués à distance.
- **Travail sur terrain** : Les sessions de travail et l'atelier de validation nécessiteront des missions sur place à Yaoundé.

3.3 PARTIES PRENANTES

Parties prenantes à impliquer a minima dans la collecte d'informations et dans l'élaboration des livrables :

- Le Ministère de l'Éducation de Base, l'Inspection Générale des Enseignements (IGE), la Division de la Planification, des Projets et de la Coopération (DPPC), la Direction des Ressources Humaines (DRH), la Direction de l'Enseignement Maternel et Primaire (DEMP), la Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), la Direction de l'Alphabétisation
- le Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC), l'Inspection générale des enseignements, la direction de l'enseignement normal,
- Ecoles Normales des Instituteurs de l'Enseignement Général (ENIEG)
- l'équipe du projet Ecoles et Langues Nationales en Afrique (ELAN).

3.4 PRINCIPAUX LIVRABLES

Les livrables spécifiques dans le cadre de cette consultation sont les suivants :

- 1. Livrable #1: note de cadrage**
- 2. Livrable #2: modules de formation à la didactique du bi-plurilinguisme et des cultures et langues nationales pour les formateurs (ENIEG)**
- 3. Livrable #3: PPT de l'atelier de pré-validation (Validation technique)**
- 4. Livrable #4: PPT de l'atelier de validation officielle**
- 5. Livrable #5 : rapport final.**

Les livrables doivent être soumis en format électronique et validés par le point focal du MINEDUB et la Facilité dans un délai maximum de 2 semaines après leur transmission. Le consultant devra s'assurer que les documents sont clairs, concis et répondent aux exigences définies.

L'expert devra également contribuer à renseigner les données nécessaires au suivi du plan d'action dans le cadre des activités de suivi-évaluation et d'assurance qualité.

4 MODALITES DE MISE EN OEUVRE

4.1 NOMBRE ESTIMÉ DE JOURS ET CALENDRIER GÉNÉRAL

Phase	Nombre de Jours prestés	Jours en mission	Mois d'intervention
Phase de Préparation	3	0	M1
Phase de cadrage	1	0	
Phase de Collecte d'Informations/analyse de données	5	0	
Phase de Développement des modules et validation	12	7	M1-M2
Phase de Finalisation et de Rapport	3	0	
Phase de Validation	1		
TOTAL	25	7	

4.2 ROLES ET RESPONSABILITÉS

Le ministère de l'Éducation de base (MINEDUB)

Le Ministère via son point focal sera responsable de :

- Fournir la documentation disponible au niveau du MINEDUB
- Faciliter la prise de contact avec les parties prenantes concernées
- Organiser et financer l'atelier de pré-validation (validation technique) (2jrs)
- Commenter et approuver les livrables
- Organiser et financer l'atelier de validation des Programmes (1jr)
- Partager les livrables avec les principales parties prenantes

La Facilité de la RTIA

La Facilité sera responsable de :

- Contracter et faciliter l'intégration du consultant en fournissant tous les documents et ressources disponibles et en organisant des sessions de briefings
- Suivre le travail du consultant du début de la mission jusqu'à la clôture
- Agir en tant que personne-ressource principale pour le consultant
- Assurer le contrôle de la qualité des livrables en collaboration avec le point focal du Ministère pour cette consultance
- Contribuer à la gestion des connaissances internes et externes
- Valider les livrables en lien avec le ministère
- Évaluer la performance globale du consultant pour ce mandat

L'expert

L'expert aura à :

- Examiner et commenter ces Termes de Référence (TdR)
- S'assurer que tous les livrables sont conformes aux directives formulées lors de la réunion de cadrage de la mission, conformément au calendrier convenu
- Informer immédiatement la Facilité Régionale des Enseignants de toute difficulté dans la mise en œuvre de la mission
- Mettre en œuvre toutes les étapes de la méthodologie validée jusqu'à la soumission des livrables finaux
- Diriger la phase de démarrage, y compris la revue documentaire et la réunion de cadrage
- Elaborer les relevés de conclusion des réunions tripartites Ministère-Facilité-Expert

COUNTRY REQUEST FORM

- Collecter et renseigner les données nécessaires au suivi du plan d'action dans le cadre des activités de suivi-évaluation et d'assurance qualité (liste de présence, feedback de l'expert.e, feedback des participants aux travaux)
- S'assurer que les parties prenantes sont consultées tout au long de la mission
- Se comporter avec les plus hauts niveaux d'intégrité personnelle et d'engagement envers les normes de conduite requises

5. PROFIL DE L'EXPERT INTERNATIONAL

Qualification académique

- Diplôme universitaire de niveau Master ou supérieur en éducation, linguistique appliquée, didactique des langues ou domaine connexe.

Expérience professionnelle générale

- Minimum 10 ans d'expérience dans le domaine de l'éducation, avec une expertise sur les problématiques du bi-plurilinguisme en Afrique subsaharienne de préférence

Expérience professionnelle spécifique

- Expérience de travail dans des contextes similaires en Afrique, de préférence au Cameroun.
- Expérience avérée en ingénierie de formation
- Expérience dans l'élaboration de modules de didactiques du bi-plurilinguisme et des cultures nationales à destination de formateurs d'enseignants
- Connaissance approfondie des méthodologies de formation des enseignants et des réformes éducatives. Connaissance des pratiques pédagogiques inclusives y compris sensible au genre.

Compétence linguistique

- Maîtrise du français et de l'anglais

Compétences interpersonnelles et générales

- Excellentes compétences en communication (orale et écrite).
- Capacité à travailler en équipe et à collaborer avec des parties prenantes diverses.
- Compétences en renforcement des capacités et en formation.

Atouts

- Expérience de travail au Cameroun
- Expérience de travail avec le projet ELAN et/ou IFADEM
- Connaissance de l'égalité des sexes et des cadres politiques pertinents, y compris la législation sur l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Autres atouts : être titulaire d'un certificat de formation en sécurité terrain de niveau 1 datant de moins de 2 ans

Qui peut postuler en tant qu'expert.e international.e ?

Selon la définition de la Facilité, un expert international répond à un appel à expertise ouvert sur le marché international avec une mise en concurrence avec les experts du monde entier. Un expert international est souvent, mais pas toujours d'une autre nationalité que celle du pays dans laquelle la consultance est déployée. Un consultant international possède généralement des compétences rares sur le marché national et une expérience dans différents pays qui lui permet de proposer une analyse comparative sur les sujets d'expertise concernés par la consultance et une méthodologie assurant une adaptation au contexte national.

6. COMMENT POSTULER ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Veuillez joindre à votre candidature les éléments suivants :

- votre CV (en utilisant le [Europass template](#)) et
- une offre technique (8 pages maximum)
- Si possible, veuillez joindre un échantillon de travaux précédents similaires à la mission ci-dessus (1 à 3 échantillons de travaux ; des extraits de livrables complets sont acceptés). Dans chaque cas, vous devez spécifier votre rôle (auteur principal, contributions majeures, contributions mineures, etc.).

Le taux journalier applicable sera conforme à la grille d'honoraires en vigueur de la Facilité. Il dépendra du statut de l'expert et de son expérience.

→ Veuillez cliquer sur le lien suivant pour postuler : https://expertise-france.gestmax.fr/13710/1/rtia-w1-24-cmr-1-a-04-development-training-modules-teaching-bi-plurilingualism-international-h-f/fr_FR

Date limite de candidature : **14/09/2025, 23h55 heure de Paris (UTC+2)**

L'évaluation des offres reçues sera basée en particulier sur les critères suivants : (i) le diplôme du candidat, (ii) l'expérience du candidat dans la réalisation de missions pertinentes ou similaires à celles spécifiées dans cet appel à candidatures, (iii) la compréhension par le candidat des attentes de la mission et la méthodologie d'intervention proposée.

"Au sein de la Facilité de la RTIA, nous valorisons tous les experts en tant qu'individus uniques et nous accueillons la diversité des expériences qu'ils apportent à la Facilité. À ce titre, nous avons une politique stricte de non-discrimination. Nous croyons que chacun doit être traité de manière égale, indépendamment de l'identification de genre, de l'orientation sexuelle, de l'origine nationale, de la langue maternelle, de la religion, de l'âge, du handicap, de l'état civil, de la citoyenneté, des informations génétiques, de la grossesse ou de toute autre caractéristique protégée par la loi. Si vous estimez avoir été victime de discrimination, veuillez en informer l'équipe RTIA dès que possible. Chaque plainte fera l'objet d'une enquête appropriée."